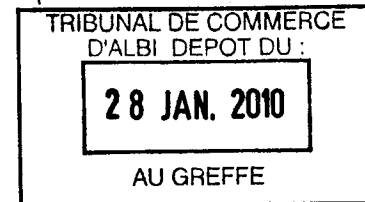


« M.L.J.B. »

Société par actions simplifiée
à capital variable

Siège social : ALBI (Tarn)
Rue Jean-Henri Fabre

R.C.S. ALBI 433 518 784
S.I.R.E.T. 433 518 784 00023



2010 B 38

DECISION COLLECTIVE PORTANT MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE
PRISE PAR ACTE UNANIME DES ASSOCIES

Les soussignés :

- Monsieur Yves, Raymond, Jean-Marie LAGREZE,
Dirigeant de sociétés,
Demeurant à PUYGOUZON (Tarn) « Le Guinou »,
Né le dix neuf septembre mil neuf cent soixante six à TOULOUSE
(Haute-Garonne),
De nationalité française,
Titulaire de sept mille neuf cents actions,
- Madame Christine, Jacqueline, Claude DUPOUX, épouse LAGREZE,
Comptable,
Demeurant à PUYGOUZON (Tarn) « Le Guinou »,
Née le vingt deux mars mil neuf cent soixante six à VERDUN (Meuse),
De nationalité française,
Titulaire de mille cent quarante quatre actions,
- Monsieur Jérôme, Guy LAGREZE,
Agent de maîtrise,
Demeurant à CARMAUX (Tarn) 113 quater, Avenue de Rosières,
Né le vingt trois mars mil neuf cent soixante douze à ALBI (Tarn),
De nationalité française,
Titulaire de trois cent quatre vingt une actions,
- Monsieur David, Jean BARON,
Dirigeant de société,
Demeurant à SENOUILAC (Tarn) 4, Rue des Cerisiers,
Né le vingt neuf décembre mil neuf cent soixante quatorze à CROIX
(Nord),
De nationalité française.
Titulaire de sept cent trois actions,

Seuls associés de la société « M.L.J.B. », société par actions simplifiée à capital variable, divisé en dix mille cent vingt huit actions de DIX Euros chacune, réparties entre les associés ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, dont le siège social est à ALBI (Tarn) Rue Jean-Henri Fabre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALBI sous le numéro 433 518 784 et identifiée au Répertoire National des Entreprises (SIRET) sous le numéro 433 518 784 00023,

u
e
B

Conformément à l'article 27 des statuts disposant que les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,

Reconnaissant avoir pris connaissance préalablement aux présentes et pendant un laps de temps suffisant, du projet de décisions ci-après constatées ainsi que de tous documents nécessaires à leur information,

Madame Françoise CATALA, commissaire aux comptes, ayant reçu par ailleurs, toutes informations nécessaires,

Sont convenus de ce qui suit :

I - MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

Les associés décident d'adopter à compter de ce jour comme nouvelle dénomination sociale : « L et L ENERGIE ».

II - MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 3 « Dénomination » des statuts

Comme conséquence de l'adoption de la décision précédente, les associés décident de modifier comme suit l'article 3 « Dénomination » des statuts :

« Article 3. - Dénomination. »

Le premier alinéa de cet article est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« La dénomination sociale est : « L et L ENERGIE ». »

Le reste de l'article demeure sans changement.

III - POUVOIRS A CONFERER

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

IV - MENTION DE LA PRESENTE DECISION AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Les associés décident que la présente décision sera mentionnée, à sa date, au registre des délibérations, avec indication de sa forme, sa nature, son objet et ses signataires.

L'acte lui-même étant conservé par la société de manière à permettre sa consultation en même temps que le registre des délibérations.

U
C
B

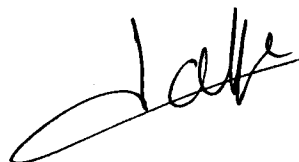
A cette fin, un original du présent acte est remis au président, Monsieur Yves LAGREZE, qui le reconnaît.

Fait à ALBI (Tarn) le 8 janvier 2010
en sept originaux

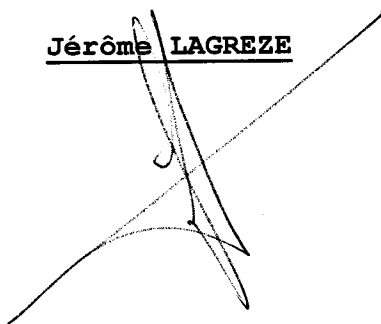
Yves LAGREZE



Christine LAGREZE



Jérôme LAGREZE



David BARON



Le présent acte est établi sur
deux feuilles et comporte :
mot nul : *Neant*
mot ajouté : *Neant*

